



COMPTE RENDU du CONSEIL MUNICIPAL en date du SAMEDI 3 DECEMBRE 2016

Date de convocation 28 novembre 2016

Etaients présents : MM. DUBOIS Pierre, MAUBOUSSIN Rémy, Mmes RIVOL Fabienne, BOULARD Christelle, Adjoints ; MM. BONSERGENT Damien, BERTHO Yves, Mmes BRESTEAU Aude, CERVellini Chantal et DEGROUAS Marie-Jeanne

Formant la majorité des membres en exercice

Absents et excusés : Mme RAYNAUD Magali, ROBIN Olivier (pouvoir à M. Bonsergent)

Absent : M. MONGUILLON Julien

Monsieur Pierre DUBOIS, Maire, ouvre la séance à 10h dans la salle du conseil municipal; Il procède à l'appel des membres du conseil municipal.

Le Conseil Municipal a désigné M. Rémy MAUBOUSSIN, secrétaire de séance.

Monsieur DUBOIS rappelle l'ordre du jour :

- * Modification des statuts de la 4C.
- * Affaires et questions diverses

1/ Modification des statuts de la 4C

Monsieur le Maire expose aux membres du conseil municipal que dans le cadre de la fusion de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise et de la communauté de communes du Pays de Sillé au 1^{er} janvier 2017, le conseil communautaire a décidé de procéder à la modification des statuts de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise en vue de préparer la rédaction des statuts du futur EPCI fusionné au 1^{er} janvier 2017 sur la base des statuts actuels en intégrant la nouvelle architecture prévue règlementairement, et en intégrant la compétence SPANC en compétence facultative,

Considérant la proposition de révision des statuts en date du 17 octobre 2016 qu'il convient de rapporter compte-tenu de l'évolution des débats dans le cadre de la fusion de la 4C et de la CCPS, et notamment au regard des aspects financiers et des incidences fiscales que cela engendre,

Vu la proposition de statuts actuels de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L. 5214-16,

Monsieur le Président propose aux membres du conseil communautaire de modifier les statuts de la communauté de communes,

Considérant la proposition de statuts de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise notifiée par courrier en date du 15 novembre 2016,

Le conseil municipal, après délibération, décide par 4 voix contre et 6 voix pour

- de rapporter la délibération n° 2016 135. en date du 17 octobre 2016 visant à réviser les statuts de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise,
- d'accepter la modification des statuts de la communauté de communes de la Champagne Conlinoise telle que présentée en annexe de la présente délibération

ANNEXE

« STATUTS DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE LA CHAMPAGNE CONLINOISE »

ARTICLE 1^{er}. : La communauté de communes de la Champagne Conlinoise est constituée entre les communes de Bernay-en-Champagne, Conlie, Cures, Degré, Domfront-en-Champagne, La Chapelle-Saint-Fray, La Quinte, Lavardin, Mézières-sous-Lavardin, Neuvillalais, Neuvy-en-Champagne, Ruillé-en-Champagne, Saint-Symphorien, Sainte-Sabine-sur-Longève, Tennie pour une durée illimitée.

ARTICLE 2 : Le siège de la communauté de communes est fixé : 4 Rue de Gaucher, 72240 Conlie.

ARTICLE 3 : Les communes sont représentées au conseil communautaire par :

Communes	Nombre de délégués
Bernay-en-Champagne	2
Conlie	4
Cures	2
Degré	2
Domfront-en-Champagne	2
La Chapelle-Saint-Fray	2
La Quinte	2
Lavardin	2
Mézières-sous-Lavardin	2
Neuvillalais	2
Neuvy-en-Champagne	2
Ruillé-en-Champagne	2
Saint-Symphorien	2
Sainte-Sabine-sur-Longève	2
Tennie	3
TOTAL	33

ARTICLE 4 : La communauté de communes exerce de plein droit en lieu et place des communes membres, les compétences suivantes :

I – COMPETENCES OBLIGATOIRES

- Aménagement de l'espace pour la conduite d'actions d'intérêt communautaire.
L'intérêt communautaire figure en annexe aux présents statuts

Annexes : intérêt communautaire

- Sont d'intérêt communautaire les zones d'aménagement concerté à vocation économique

- Schéma de cohérence territoriale et schéma de secteur.
- Plan local d'urbanisme, document d'urbanisme en tenant lieu et carte communale.

I-2 Développement économique et tourisme

- Actions de développement économique dans les conditions prévues à l'article L. 4251-17 du CGCT.

- Création, aménagement, entretien et gestion de zones d'activité industrielle, commerciale, tertiaire, artisanale, touristique, portuaire ou aéroportuaire.
- Politique locale du commerce et soutien aux activités commerciales d'intérêt communautaire
L'intérêt communautaire figure en annexe aux présents statuts.

Annexes : intérêt communautaire

- *Coordination des actions commerciales menées à l'échelle de l'intercommunalité dans son ensemble.*

- Promotion du tourisme, dont la création d'offices de tourisme

I-3 Aires d'accueil des gens du voyage

Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil des gens du voyage.

I-4 Déchets

Collecte et traitement des déchets des ménages et déchets assimilés.

II – COMPETENCES OPTIONNELLES

II-1 Protection et mise en valeur de l'environnement

Actions d'intérêt communautaire pour la protection et mise en valeur de l'environnement, le cas échéant dans le cadre de schémas départementaux et soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie.

Sont d'intérêt communautaire les actions dont la liste figure en annexe aux présents statuts.

Annexes : intérêt communautaire

- *Création et entretien du balisage des sentiers de randonnées pédestres dont la liste suit :*
 - . *Circuit intercommunal de randonnée de la Champagne Conlinoise de 107 kms*
 - . *Circuit pour personnes à mobilité réduite sur la commune de Tennie*

II-2 Culture et sport

- Construction, entretien et fonctionnement d'équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire et d'équipements de l'enseignement préélémentaire et élémentaire d'intérêt communautaire.
Sont d'intérêt communautaire les équipements dont la liste figure en annexe aux présents statuts.

Annexes : intérêt communautaire

- *Gymnase Joël le Theule situé Rue de Neuvillalais à Conlie*
- *Gymnase situé Route de La Quinte à Domfront-en-Champagne*
- *Terrain de sport attenant au collège André Pioger de Conlie*
- *Terrain de Sport situé route de Sainte Sabine à CONLIE*

II-3 Action sociale

- Action sociale d'intérêt communautaire.
Sont d'intérêt communautaire les actions dont la liste figure en annexe aux présents statuts.

Annexes : intérêt communautaire

- *Petite Enfance :*
 - . *Accueil collectif des 0-3 ans révolus*
 - . *Gestion d'un Relais d'Assistantes Maternelles*
- *Enfance :*
 - . *Accueil de Loisirs extrascolaires pour les 3-12 ans géré par le Centre Social Marie-Louise Souty à CONLIE*
 - . *Accueil périscolaire le mercredi géré par le Centre Social Marie-Louise Souty à CONLIE*

- *Jeunesse :*
 - . *Accueil de Loisirs extrascolaires pour les 11-17 ans géré par le Centre Social Marie-Louise Souty à CONLIE*
- *Financement de l'Animation Vie Sociale (animation globale et coordination, et Animation Collective Famille) dans le cadre des objectifs fixés par la convention partenariale CAF*
- *Soutien à la Mission Locale pour l'Emploi*
- *Soutien au Réseau d'Aide Spécialisé des Enfants en Difficultés*
- *Soutien aux associations suivantes jusqu'au 31 décembre 2016 :*
 - . *Association sportive du collège André Pioger de Conlie*
 - . *Foyer socio-éducatif du collège André Pioger de Conlie*
 - . *Séjours linguistique et classes transplantées du collège André Pioger de Conlie*
- *Portage de repas à Domicile*

III – COMPETENCES FACULTATIVES

III-1 Développement économique & touristique

- Création, aménagement, entretien et gestion de biens immobiliers à vocation économique, non compris les commerces, suivants :
 - . Bâtiment Blanc sur la Zone d'Activités située Route du Mans à CONLIE
 - . Cellules locatives sur la zone d'Activités située Route du Mans à CONLIE

III-2 Culture et sport

- Soutien aux associations et actions culturelles et sportives suivantes : Association "Jeunesses Sportives de la Champagne Conlinoise" *jusqu'au 31 décembre 2016*

III-3 Assainissement

- Service Public de l'Assainissement Non Collectif

III-4 Informatique et numérique

- Actions en faveur de l'équipement informatique et numérique du territoire suivantes :
 - Etablissement et exploitation d'infrastructures et de réseaux de communications électroniques prévus à l'article L 1425-1 du CGCT.
 - Cybercentres

III-5 Incendie et secours

- Financement des contingents communaux au Service Départemental d'Incendie et de Secours.

III-6 Politiques contractuelles

- Participation à des politiques contractuelles avec des partenaires institutionnels comme le Département, la Région, ou l'Union Européenne.

7/ Affaires diverses

RAS

Séance levée à 10H30